



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

-PROGRAMME HALINNOV II-

**Accompagnement de StartUps et Porteurs de
Projets innovants dans le domaine de la
Pêche, d'Aquaculture et de l'Industrie de
transformation au niveau de la région
Souss Massa**

-Septembre 2025-

SOMMAIRE

1.	Contexte	2
2.	Objectif de l'AMI.....	2
3.	Éligibilité.....	2
4.	Cible	2
5.	Structure d'accompagnement.....	2
6.	Dossier de candidature	2

1. Contexte

Dans le cadre de sa mission visant à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans le secteur halieutique, Agadir Haliopole Cluster, en partenariat avec le Conseil Régional Souss-Massa, et avec l'appui de ces partenaires stratégiques, lance la 2ème phase du programme HALINNOV. Fort du succès de sa première édition, qui a permis de stimuler l'émergence de projets innovants et de soutenir efficacement plusieurs startups de la région, HALINNOV II ambitionne de consolider cet élan en offrant un cadre structuré d'accompagnement aux porteurs de projets et jeunes entreprises.

2. Objectif de l'AMI

L'objectif est d'encourager l'entrepreneuriat dans sa dynamique d'innovation et concrétiser des projets novateurs dans le secteur de la pêche, de l'industrie de pêche et d'aquaculture. Cet AMI s'adresse aux différentes startups et porteurs de projets afin de les accompagner à affiner leurs idées, à identifier leurs besoins en R&D et les accompagner sur le plan technique et financier pour la concrétisation de leurs projets.

3. Éligibilité

Pour soumissionner, votre projet devra répondre aux critères suivants :

- Votre idée de projet propose une solution à caractère innovant
- Votre projet vise à créer un produit ou un service et propose une solution qui émane d'un besoin ou problématique identifiée au niveau du secteur
- Votre projet tient compte de la composante environnementale
- Votre projet permet de générer des revenus de manière soutenable et durable
- Votre projet présente un impact socio-économique positif
- Votre startup est en cours de création ou a été conçue moins de 3 ans

4. Cible

Cet AMI s'adresse aux différentes startups innovantes et porteurs de projets (Étudiants universitaires, doctorants, auto-entrepreneurs...) individuels ou collectifs qui ambitionnent de mettre au point une solution innovante dans le domaine en question.

5. Structure d'accompagnement

L'accompagnement s'effectue à travers :

- Mise à disposition d'espaces de travail (bureaux, laboratoires...)
- Apport d'expertise pour l'appui technique
- L'octroi d'un appui financier et/ou la mise en contact avec les organismes de financement
- Mise en relation avec les partenaires de l'AHP dans le secteur halieutique

6. Dossier de candidature

Les startups et porteurs de projets intéressés sont invités à renseigner le formulaire de candidature disponible via le lien ci-après : <https://urlz.fr/uKGW>